

**RAYNAUD Joël,
& RAYNAUD Fabien**
7 avenue de l'Est
93140 BONDY
raynaudj@9online.fr
Portable : 06 03 91 95 17

Bondy, le 11 juin 2026

**A l'attention de Monsieur
Le Commissaire Enquêteur
Pierre VOGEL,**

Envoi électronique : enquetepublique-lapalme-plu-pda@democratie-active.fr

Objet : Observation dans le dossier Enquête publique unique :
Révision du PLU et projet de PDA sur la commune de La Palme
Arrêté d'ouverture d'enquête :
Numéro 2026-137 en date du 05/05/2026
Arrêté de : Maire de la Palme
Commissaire enquêteur :
Pierre VOGEL

Monsieur Le Commissaire Enquêteur Pierre VOGEL,

Permettez de venir vers vous concernant un terrain nous appartenant, mal représenté sur les fonds de plans et pour lequel nous nous interrogeons de son avenir.

Nos servitudes existantes de surface et sous-sol ne sont pas prises en compte.
Notre terrain comme quelques autres mitoyens ne sont pas enclavés tel que semble le signifier l'étude ou le dossier.

Nous l'avons indiqué à Monsieur L'ancien Maire Jean-Paul FAURAND lors de la dernière enquête publique de 2025.
Nous tiendrons au besoin les échanges par mel avec la Mairie.

Nous lui avons aussi rappelé l'histoire de ce terrain et nos démarches entre 1999 et 2007 lorsque le tribunal par deux fois à débouté et même condamné les personnes qui comptaient l'enclaver lors d'une création du lotissement impasse des Canisses.

A l'époque, aucun des mitoyens n'avait voulu s'associer à notre démarche pour désenclaver également leurs terrains et certains ont même fait appel de la première décision du tribunal pour défendre l'interdiction de passage par chez eux.

Nous avons porté seuls nos démarches, supporté les frais jusqu'à l'ultime décision du tribunal pour nous conduire à l'achat de notre seconde servitude de passage en surface et sous-sol.

**RAYNAUD Joël,
& RAYNAUD Fabien**
7 avenue de l'Est
93140 BONDY
raynaudj@9online.fr
Portable : 06 03 91 95 17

Nous avons eu l'assurance de Monsieur L' Ancien Maire que le Bureau d'Etudes en serait informé, qu'il prendrait en compte la situation réelle lors du prochain indice de la mise à jour des documents.

Page 7 de « L'Arrêt 3 OAP » en capture ci-dessous, un trait rouge en pointillé figure bien par rapport au dernier indice.

Il s'agit possiblement d'une des servitudes de passage, mais rien ne l'indique précisément dans la légende.

- Que signifie ce trait rouge en pointillé ?
- Comment le considérer par rapport au trait rouge et continu ?

V.2. LE SCHEMA D'ORGANISATION



- | | | | |
|---|--|---|--|
|  | Périmètre d'OAP |  | Parking |
|  | Zone préférentielle d'implantation du bâti |  | Accompagnement végétal (existant ou à créer) |
|  | Circulation viaire | | |
|  | Liaison piétonne | | |

**RAYNAUD Joël,
& RAYNAUD Fabien**
7 avenue de l'Est
93140 BONDY
raynaudj@9online.fr
Portable : 06 03 91 95 17

A noter également que notre terrain se trouve découpé par deux fois entre les zones OAP prévue et les zones actuelles Ufb et Um.

En l'état notre terrain semble être dépossédé de ses deux servitudes :

Sur la capture ci-dessous, en encadré orange notre terrain et ses deux servitudes.

- Celle le long de la caserne pompiers, fermée par une porte en façade rue Mistral, entretenue par les 3 propriétaires des terrains B 389, 390 & 392.
Lors de la construction de l'actuelle caserne, ancienne cave coopérative, déjà ces trois terrains avaient failli se retrouver enclavés. Ce « couredou » d'un bon mètre de large acquis par les 3 propriétaires de terrains était praticable pour un animal cheval, mule, ...
- Celle acquise en 2007 à la suite de décision de justice, largeur 4ml sol et sous-sol pour accéder au terrain avec un véhicule de notre époque depuis l'impasse des canisses.



**RAYNAUD Joël,
& RAYNAUD Fabien**
7 avenue de l'Est
93140 BONDY
raynaudj@9online.fr
Portable : 06 03 91 95 17

De préciser sur la capture suivante, en bleu le contour des 3 terrains B389, 390 & 392 et la servitude de passage historique, commune et actuellement utilisée.



Nous nous tenons à l'écoute et disponibles pour participer à d'éventuels autres schémas d'études et pour vous donner plus amples renseignements si besoin concernant les servitudes que nous revendiquons.

Ce terrain est important pour nous car nous y envisageons la construction de notre maison une fois en retraite.

Pour conclure, Monsieur le Commissaire Enquêteur, au vu du passif et surtout de l'avenir que nous comptons bien donner à ce terrain, nous nous opposons et contestons en l'état actuel cette partie du PLU et plus particulièrement la partie concernant cette OAP n°1.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos respectueuses salutations.

PS : Page suivante deux vue aériennes Google Earth avec les contours des terrains et leur servitudes.

**RAYNAUD Joël,
& RAYNAUD Fabien**
7 avenue de l'Est
93140 BONDY
raynaudj@9online.fr
Portable : 06 03 91 95 17

Contour de notre terrain B 389 d'environ 18ml x 40ml soit 720m2 et ses deux servitudes de passage.



Contour des trois terrains B 389, 390 & 392 et des servitudes de passage.

